



Charte des randonneurs de l'OGR

Quelques règles de bonne conduite pour profiter pleinement des bienfaits et des joies de la randonnée, en toute convivialité, en toute sérénité et surtout en toute sécurité...

- Partons bien équipés : **chaussures de marche montantes**, vêtements adaptés à la saison, **vêtement de pluie, boisson**
- **Privilégions le covoiturage et rendons-nous au lieu de rendez-vous à Villefranche ou à Gleizé** et non pas au départ de la randonnée (sauf si notre voiture est déjà pleine)
- **Marchons groupés et soyons toujours attentifs les uns aux autres**
- **Respectons scrupuleusement les consignes de l'animateur RESPONSABLE du groupe**, qui donne le rythme, **du serre-file** qui assure la sécurité à l'arrière et éventuellement d'autres membres de l'équipe d'animation qui peuvent aider
- **Dans les villages , marchons sur le trottoir ou sur l'accotement**
- **Sur une route, même toute petite, marchons sur le bord gauche** sauf indication contraire de l'animateur (si bord droit plus sécurisé)
- **Sur une route dangereuse** (trafic important, virage sans visibilité), **marchons en colonne par un**
- **TRAVERSONS LA ROUTE EN GROUPE COMPACT, JAMAIS EN DIAGONALE et uniquement quand l'animateur nous donne le feu vert**
- Respectons les prairies, les cultures et **ne cueillons pas de fruits** sur les arbres fruitiers **ni de raisins avant ou pendant les vendanges**
- Respectons la nature, la faune, la flore et évitons de prendre des raccourcis pour ne pas dégrader le sol
- **N'abandonnons jamais de détrit**us (mouchoir en papier, emballage de goûter, etc..) au cours de nos randonnées
- Soyons discrets, la nature que nous aimons tant doit rester un milieu tranquille.

La pratique individuelle de la randonnée est une chose, la randonnée en groupe en est une autre.

En m'inscrivant dans un groupe de randonnée de l'OGR, je m'engage à respecter les règles ci- dessus nécessaires au bon déroulement des randonnées, au confort et au plaisir de l'ensemble des membres du groupe

Toute personne ne respectant délibérément pas ces règles pourra se voir refuser l'accès aux randonnées et ce, sans possibilité de remboursement. [Tapez une citation prise dans le document, ou la synthèse d'un passage intéressant. Vous pouvez placer la zone de texte n'importe où dans le document et modifier sa mise en forme à l'aide de l'onglet Outils de dessin.]

